

Séez, le 13 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le tri des textiles en Tarentaise : à quoi ça sert et comment ça marche ?



Connaissez-vous les bornes blanches dédiées au tri des textiles ? Vous en avez certainement déjà vues en déchetterie ou sur la voie publique, et peut-être les utilisez-vous régulièrement. La Communauté de Communes de Haute Tarentaise est allée découvrir l'envers du décor du centre de tri des textiles à Ugine afin de mieux comprendre leur devenir.

De la borne blanche au centre de tri textile

Les textiles dont les usagers ont voulu se séparer via les bornes blanches sont dans un premier temps collectés par des camionnettes de l'entreprise Tri Vallées. Ils sont ensuite acheminés vers Ugine où se trouve le centre de tri textiles géré par l'entreprise Alpes TLC. A ses débuts, en 2012, elle comptait près de 10 employés qui devaient traiter 5 à 6 tonnes de textiles par jour. Aujourd'hui, l'activité de l'entreprise est florissante. Elle traite près de 2300 tonnes par an, soit 10 tonnes par jour et compte 20 employés (parmi lesquels 7 sont en CDI et 13 en insertion).

Julien Metral, le responsable d'exploitation de l'usine, explique que l'activité est très dense ! L'entreprise connaît des pics d'activité au printemps et en automne, mais il y a du travail en quantité pour toute l'année. A ce jour, les locaux sont même trop étroits pour gérer ces quantités. L'ouverture d'une nouvelle usine sur Ugine, plus grande et plus adaptée, est en réflexion. Elle accueillera certainement un magasin d'usine.

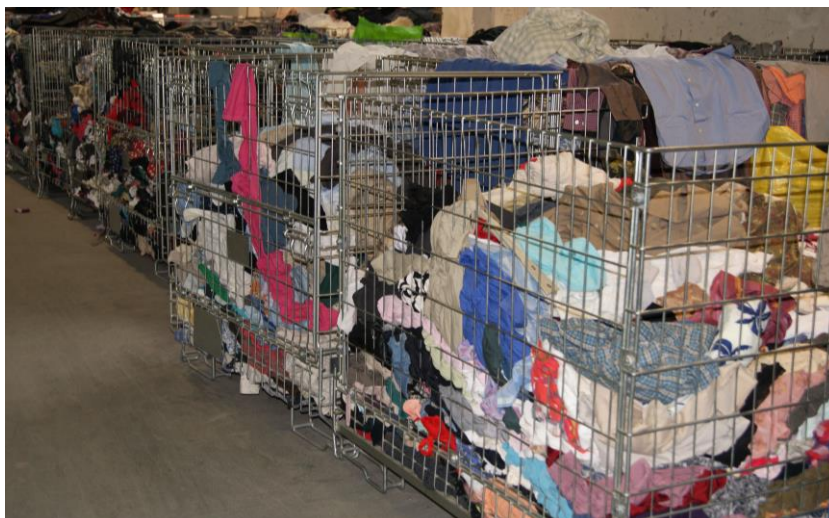
Des textiles passés au peigne fin



Une fois arrivés à l'usine, les textiles sont vidés dans un premier bac. Un employé, premier maillon de la chaîne, sera chargé de déchirer les sacs dans lesquels sont disposés les textiles, chaussures, sacs à mains et autres éléments acceptés dans les bornes textiles.

Ceux-ci sont ensuite acheminés sur un tapis roulant derrière lequel se trouvent d'autres opérateurs qui vont effectuer un premier tri. Cette étape permet de classer le linge en 30 premières catégories : gros linge de maison (couette...), cuir / sac à main / ceinture, pantalon, pull, jupe / robe, chemise, tee-shirt, training / short / lingerie, bébé (hiver, été)...

Une fois ce passage franchi, chaque don va être analysé de manière plus précise. L'entreprise va différencier les textiles en 160 catégories ! On différenciera par exemple : les tee-shirts sport, les manteaux longs homme, les mini-jupes, les chemises homme avec différents niveaux de qualité, les pantacourts, les ceintures, le rétro, le hippy chic, les différentes matières de recyclage (coton, synthétique), et bien d'autres encore.



Le linge qui peut être porté à nouveau sera divisé en sous-catégories : **la crème, le 1^{er} choix et le 2^{ème} choix**. La crème constitue une catégorie de linge neuf ou presque neuf. Très recherchée par les fripiers, elle permet à l'entreprise de vendre des produits de qualité. Le 1^{er} choix quant à lui est de qualité mais a déjà été porté. Ce linge sera revendu à des friperies locales, ou à l'étranger dans les pays de l'Est, aux Pays-Bas, en Belgique, ou en Afrique noire.

Le linge trop sale ou déchiré sera quant à lui destiné au recyclage, utilisé comme matière première dans des pays comme l'Inde ou le Pakistan, faute de filière française pour le moment.

Enfin, **le linge moisi ou humide** permet une valorisation énergétique car il sera utilisé comme combustible de substitution pour remplacer le fioul dans certaines entreprises (comme des cimentiers).

Ce travail de précision et d'observation permet à l'entreprise de bénéficier de différentes sources de revenu en plus des subventions allouées par l'éco-organisme Eco TLC.

Différentes bornes pour différents dons

Certaines bornes blanches sont destinées au secours populaire et des associations collectent également les textiles pour que les personnes dans le besoin bénéficient de vêtements à moindre coût.

La majorité des bornes disposées sur le territoire de la Tarentaise ne sont pas destinées à cet effet. Mais votre don, quel qu'il soit, aura tout de même un impact positif. Tout d'abord, en évitant de mettre le linge dans la poubelle noire, vous lui évitez l'issue tragique de l'incinération (à moins qu'il ne soit trop souillé ou humide...), mais en plus, vous contribuez à produire de l'emploi sur le territoire. En effet, la revente de ces textiles permet à l'entreprise de financer 13 emplois en réinsertion. Ces personnes en difficultés y apprennent un métier pendant 2 ans et bénéficient d'un programme de formation et d'un accompagnement de projet professionnel. Ces postes, en plus de leur permettre de reprendre confiance en eux, sont un véritable tremplin pour l'avenir.

Comment mieux trier ses textiles ?

Au cours de cette visite, il a été constaté que ce travail de fourmi pouvait être facilité en amont par des gestes simples de la part du donneur.

L'exemple des chaussures

Une fois acheminées vers leur pôle spécifique, les chaussures sont triées en sous-catégories (crème, 1^{er} choix, 2^{ème} choix). Il s'agit là du scénario idéal. Dans la pratique, c'est un peu plus compliqué quand les chaussures ne sont pas triées par paires. En effet, certaines arrivent au compte-goutte, ou arrivent tout simplement seule. Afin d'optimiser le tri, les employés conservent les orphelines et sont chargés de retrouver leurs jumelles. Si une chaussure ressemble à l'orpheline le travail ne s'arrête pas là, car l'employé doit vérifier qu'il s'agit de la bonne taille, et du bon pied. Cela équivaut à trouver une aiguille dans une botte de foin quand on observe les quantités de chaussures qui arrivent quotidiennement.

Afin de faciliter le travail de tri en aval, voici donc quelques conseils pratiques qui pourront les aider :

- Attacher les chaussures par paires avec les lacets ou un élastique (encore mieux : dans un sac plastique)
- Ne pas déposer le linge à côté des bornes afin qu'il ne soit pas mouillé par la pluie
- Bien mettre le linge dans un sac plastique pour éviter qu'il ne s'abîme
- Ne surtout pas mettre d'objets piquants ou tranchant dans les bornes (ex : épingles, verre)
- Enfin, les bornes textiles ne sont pas des poubelles d'ordures ménagères classiques. Les déchets alimentaires, ou déchets du bâtiment y sont donc interdits.

Pour rappel, sont acceptés dans ces bornes :

- Les sacs
- Les chaussures (par paires)
- Les gants, bonnets
- Les couettes et couvertures
- Les vêtements (non souillés ou humides)
- Les peluches

Plus d'informations sur le tri des textiles et l'emplacement des bornes : www.hautetarentaise.fr - Elsa Descamps, animatrice tri et réduction des déchets - 07 84 32 40 41 - tri-reduction@hautetarentaise.fr